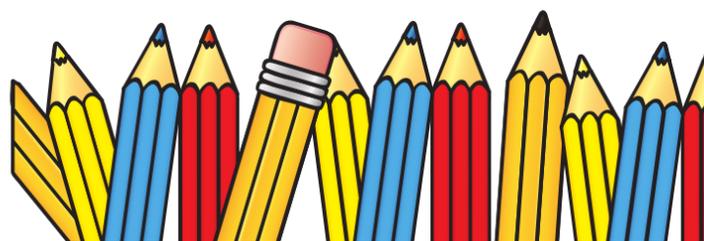




Le plan d'intervention prescrit et chapeaute tous les services que l'élève recevra au cours de l'année scolaire. Il est défini comme étant un ensemble d'objectifs et de moyens identifiés par les intervenants avec l'élève et ses parents, suite à l'analyse des capacités et des besoins de l'élève lors de la démarche d'évaluation.



### Le psychologue

Le psychologue peut être consulté si des difficultés émotives ou comportementales sont observées chez l'élève. Dans certains cas, une évaluation psychologique est de mise. Le psychologue peut également apporter du soutien en ce qui a trait à l'observation de l'élève, à la sélection des objectifs et des moyens d'intervention

### La direction d'école

Les directeurs et directrices d'école ont pour leur part la responsabilité de soutenir le personnel dans la mise en oeuvre de ces interventions.

Il sont aussi responsables de chapeauter le l'élaboration du plan d'intervention.

### L'orthopédagogue

L'orthopédagogue a pour responsabilité d'évaluer et d'intervenir auprès des élèves présentant des difficultés d'apprentissage.

L'orthopédagogue peut donc soutenir l'élève ayant un TDAH dans ses apprentissages scolaires (lecture, écriture, mathématiques), lors de séances de rééducation en individuel ou en sous-groupe.

Il peut également supporter l'enseignant dans la mise en place des mesures d'adaptation en classe en lien avec l'apprentissage.

### Le jeune

### Le psychoéducateur

Le psychoéducateur est un spécialiste de l'intervention auprès des élèves ayant des problèmes d'adaptation.

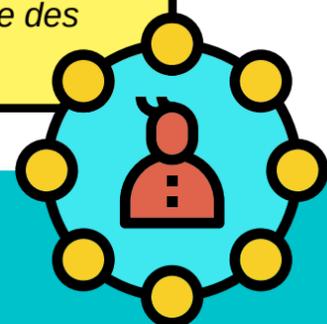
Il supporte l'élève afin qu'il soit en mesure de s'adapter à son environnement, tout en s'assurant que le milieu réponde aux besoins de l'élève.

### L'enseignant

L'enseignant joue un rôle de premier plan pour supporter l'enfant ayant un TDAH.

Dans le document «Agir ensemble pour mieux soutenir les jeunes», le ministère de l'éducation du Québec rappelle la responsabilité de l'enseignant à cet égard: «*Le personnel enseignant doit adapter son enseignement et favoriser l'apprentissage en tenant compte des particularités de chacun dans un contexte collectif.*»

## Et l'enfant dans tout ça ?



L'école constitue l'endroit par excellence pour déceler les problèmes d'attention et d'hyperactivité. En effet, il est possible d'y observer l'enfant s'exercer à une multitude de tâches et ce, dans des contextes variés.

Lorsque le trouble d'apprentissage est identifié, un plan d'intervention doit être établi par les différents intervenants concernés (orthopédagogue, psychoéducateur, direction d'école, etc.).

Il est important de garder en tête que l'enfant est au centre des préoccupations. Cela dit, il est primordial que l'enfant soit au courant de ce qui se passe pour lui. Il a le droit d'être informé des objectifs et des moyens qui seront mis en place. Une bonne façon d'assurer la motivation et la participation de l'enfant dans le processus c'est de l'inclure dans les rencontres qui le concerne.